

## Conditions Générales de Participation à la Marche Halloween

### 1. Inscriptions et Tarifs

- La participation à la marche Halloween est ouverte à tous, sous réserve d'inscription et du paiement des frais de participation.
- Les tarifs sont les suivants : **5,5€/personne en prévente** et **7€/personne sur place**. Gratuit pour les moins de 3 ans.
- Les préventes se font jusqu'au 30/10 via <https://www.billetweb.fr/marche-halloween-de-petit-enghien>

### 2. Horaires et Départs

- Plusieurs départs sont organisés entre **17h00 et 20h30**, selon les créneaux horaires sélectionnés lors de l'inscription.
- Il est recommandé d'arriver 15 minutes avant l'heure de départ choisie.
- Aucune participation ne sera autorisée 20h45.

### 3. Accès et Parcours

- La marche est accessible aux enfants, aux adultes, ainsi qu'aux poussettes.
- Le parcours est balisé et sécurisé ; il est important de suivre les indications et de respecter les consignes des organisateurs.
- Les participants doivent être munis d'une lampe de poche ou d'une lampe frontale pour plus de sécurité.

### 4. Sécurité et Responsabilité

- Les participants s'engagent à respecter les règles de sécurité et à adopter un comportement approprié tout au long de l'événement.
- Les organisateurs déclinent toute responsabilité en cas de blessure ou d'accident survenu durant l'événement, sauf en cas de faute grave de leur part.
- Les enfants doivent être accompagnés par un adulte.
- En cas de comportement inapproprié ou dangereux, l'organisation se réserve le droit de refuser ou d'exclure un participant.

### 5. Déguisements et Niveau de Peur

- Les déguisements sont encouragés, mais doivent être adaptés à un événement familial.
- Le niveau de peur est modéré (1 fantôme sur 3), afin de convenir à un large public, y compris les jeunes enfants.
- Il est demandé de ne pas utiliser de déguisements ou accessoires trop effrayants, susceptibles de perturber les plus jeunes participants.

### 6. Environnement et Respect du Site

- Les participants s'engagent à respecter l'environnement et à ne laisser aucun déchet sur le parcours ou aux abords de la salle.
- Des poubelles seront mises à disposition aux différents stands et à la salle omnisports.

### 7. Annulation et Remboursement

- En cas d'annulation de l'événement pour des raisons indépendantes de la volonté des organisateurs (météo, sécurité, etc.), les frais de participation seront remboursés.
- Aucun remboursement ne sera effectué si un participant annule sa participation après avoir réglé son inscription.

## **8. Photos et Vidéos**

- Des photos et vidéos pourront être prises pendant l'événement à des fins de promotion. En participant, vous acceptez d'être potentiellement filmé ou photographié.
- Si vous ne souhaitez pas apparaître sur les images, veuillez en informer l'organisation à l'avance.

## **9. Acceptation des Conditions**

- En participant à la marche Halloween, chaque participant reconnaît avoir lu et accepté les présentes conditions générales.